[illegible] le président de la Chambre de Commerce de Paris et l'amiral Cotton, de l'escadre méditerranéenne, etc.

A L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

Edouard VII a quitté le ministère des Affaires Etrangères à 3 h. 3/4, dans une voiture de l'ambassade.

Jusqu'à l'ambassade d'Angleterre, la foule nombreuse a salué le roi qui répondait à ces manifestations sympathiques par de nombreux saluts.

A 5 heures, le souverain, dans les jardins de l'Ambassade, [illegible] et 50 [illegible] anglais. Il a planté un marronnier en souvenir de son séjour à Paris.

LE DÎNER DE GALA

Edouard VII a dîner, hier soir, à l'ambassade anglaise, [illegible] M. Fallières, Président de la République. Les convives étaient au nombre de 98.

Après le dîner, une courte soirée musicale a été donnée : les invités du dîner y assistaient seuls.

LE DÉPART

Sur la demande d'Edouard VII, le départ a été retardé de trois heures. Il a lieu ce matin à 11 h. 1/2.

M. Loubet ira prendre le roi à l'ambassade et l'accompagnera avec le même cérémonial qu'à l'arrivée jusqu'à la gare des Invalides.

LES DOCKERS DE MARSEILLE

Marseille. — Les dockers se sont réunis dimanche après-midi, à la Bourse du Travail. La discussion a été fort vive, les opinions très divisées et aucune décision n'a été prise. Tous les chantiers se réuniront aujourd'hui pour décider une ligne de conduite.

La plupart des ouvriers se montrent fatigués de cette lutte qui dure depuis 33 jours.

GUILLAUME II A ROME

Rome. — Dimanche matin, à 10 h., l'empereur d'Allemagne, accompagné des princes impériaux et d'une nombreuse suite, s'est rendu au palais Caffarelli, siège de l'ambassade d'Allemagne, afin d'assister au service religieux.

Sur tout le parcours l'empereur a été vivement acclamé.

Guillaume II a déjeuné à la légation de Prusse d'où il est parti pour se rendre au Vatican dans ses équipages de grand gala.

La visite de Guillaume au Vatican

L'empereur est parti à 3 h. moins 5 de la légation pour se rendre au Vatican. Le cortège était vraiment imposant. Après un peloton de gendarmes et les piqueurs venaient deux huit-ressorts attelés en daumont ; dans le premier étaient l'empereur et son fils aîné ; dans le second, le prince Eite-Fritz. Puis venaient une douzaine de landaus dans lesquels avaient pris place le comte de Bülow, le maréchal de Waldersée, les personnages de la suite.

Les curieux étaient innombrables et ont poussé à diverses reprises des acclamations.

Le cortège est arrivé dans la cour Saint-Damase. L'empereur a été introduit avec le même cérémonial que celui observé lors de la visite d'Edouard VII.

Guillaume est passé dans la salle du Trône où Léon XIII avait fait exposer la magnifique horloge offerte par l'Empereur à l'occasion du jubilé.

Le Pape, aperçevant Guillaume du seuil de son appartement particulier fit quelques pas au devant de lui et lui dit : « Je vous vois avec plaisir pour la troisième fois. »

Le Pape et le souverain sont entrés dans les appartements particuliers où ils sont restés 25 minutes. L'entretien fut cordial et aurait porté sur une foule de questions : études bibliques et historiques, missions en Chine, diverses questions relatives aux catholiques allemands.

L'Empereur a donné au Pape l'assurance qu'il accorderait toujours sa protection aux intérêts des catholiques ; il lui remet ensuite une superbe photographie du portail de la cathédrale de Metz.

Le Pape a offert au souverain une croix et une très belle mosaïque.

L'entretien terminé, Guillaume II présenta ses deux fils, le comte de Bülow, le maréchal de Waldersée et toute sa suite.

La visite terminée, l'empereur est allé présenter au cardinal Rampolla des deux fils, voulant rentrer directement au Quirinal, il a dispensé, en termes aimables, le cardinal de lui rendre, suivant l'usage diplomatique, sa visite.

La visite au Vatican a duré une heure et demie et a produit à Rome une très grande impression.

AU MARÉCHAL

Salonique. — A la liste des pertes causées par les explosions de dynamite ou les jets de bombes à travers les rues de Salonique, il faut ajouter la mort d'un Anglais et d'un Italien qui ont succombé, samedi, à leurs blessures. — Le correspondant de nationalité suisse, protégé italien, qui a été tué sur le coup, se nomme Trumpler.

LILLE

Action Ouvrière populaire. — *Section de Fives.* — Samedi soir, au Pré-Catelan, à Fives, le Comité de l'Association républicaine libérale a donné une réunion à laquelle assistaient de nombreux électeurs du quartier.

Après une série de projections cinématographiques présentées par M. Eugène Huet et audition d'un remarquable phonographe, M. Paul Drillon, avocat, en une causerie très intéressante, a démontré la nécessité de veiller avec le plus grand soin à la revision des listes électorales, pour assurer la moralité et la sincérité du suffrage universel.

M. Paul Drillon a recouté comment, dans la deuxième circonscription, on était parvenu à rayer plus de trois cents noms indûment inscrits et à empêcher ainsi qu'on ne se serve de ces cartes pour voter frauduleusement.

Les électeurs présents ont voté un ordre du jour, par lequel ils se sont engagés à travailler, dans leur quartier, à la révision des listes.

Le 10 mai, pour la réunion de l'Hippodrome, où M. François Coppée prendra la parole, les membres de l'Association se trouveront à deux heures, au Pré-Catelan.

Une nouvelle séance de projections cinématographiques sera offerte par le Comité de l'Association Républicaine libérale aux familles de ses adhérents aujourd'hui, lundi 4 mai, à 8 h. précises du soir, rue du Longhot, 72.

La carte de sociétaire donnera droit à trois entrées ; elle sera rigoureusement exigée au contrôle.

Fausse alerte. — Dimanche soir, vers huit heures, des passants apercevaient de la fumée sortant du soupirail de la cave de l'ancien couvent des Dominicains, rue Notre-Dame ; ils crurent à un incendie et donnèrent l'alarme. Les pompiers des rues de Flandre, d'Isly et Malus se rendirent sur les lieux, mais ils n'eurent pas à fonctionner car il n'y avait pas d'incendie. Le chauffeur éteignant ses feux avait jeté de l'eau sur des escarbilles brulantes ce qui produisit la fumée.

L'amour de la France. — Simon Dekeyser, 48 ans, peintre, rue du Faubourg-des-Postes, 44, a été mis sous les verrous pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Au moment où on procédait à son arrestation, Dekeyser essayait de vendre deux magnifiques parapluies dont il n'a pu établir la provenance.

CHRONIQUE MUSICALE

Séance de Musique de Chambre

Très intéressante matinée de musique de Chambre, dimanche dernier, offerte par Mlle Berthe Seiglet, MM. Seiglet, Bonenfant, Bailly et Piaquet.

Le joli *quatuor à cordes* en *sol* de Beethoven, d'une grâce toute particulière, très fine et très enjouée a été remarquablement enlevé.

M. Seiglet a dit de façon charmante, avec une grande aisance d'archet, la *sonate* en *la mineur* de Rubinstein, pour piano et violon.

M. Piaquet, l'excellent violoncelliste que tout le monde connaît à Lille, a ensuite détaillé merveilleusement la *Sonate* en *la mineur* de Grieg, une œuvre fort originale et très captivante.

J'ai beaucoup aimé le *Quatuor en mi bémol* de Schumann, pour piano et cordes ; toujours l'inspiration délicate et impressionnante, empreinte d'une personnalité très élevée.

Les excellents artistes qui ont interprété ces belles œuvres ont obtenu un très vif et très légitime succès.

Mlle Fontaneau a été également applaudie sur la harpe chromatique, dans une *Sérénade* de Cartis, une *Courante* de Chaminade et un *Impromtu-Caprice* de Pierné.

C'était, on le voit, un programme de choix qui ne pouvait manquer d'attirer les dilettantes.

Z.

Etat-civil de Lille

COMMUNIONS Bonbons et Dragées **BAPTÊMES**
5, rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Naissances du 3 mai. — Rachel Leclercq, rue Saint-André, 14. — François Hurtrez, rue du Bel-Air, 2.

Du 4. — Angèle Leleu, rue de Thionville, 51. — Albert Willems, rue Saint-André, 95. — Clémence Bracht, rue Arago, 72. — Yvonne Cauchemez, rue Rameau, 10. — [illegible] Lemahieu, rue Duguesclin, 4. — Julienne Perrier, boulevard de Belfort, 20. — Fernande Cellier, rue de Fontenoy, 57. — Marthe Senguien, rue du Pôle-Nord, 33. — Maurice Watel, rue du Vieux-Moulin, 34. — Madeleine Michiels, rue des Augustins, 1. — Louise Decoopman, rue Saint-André, 185 bis. — Fernand Gruet, rue du Bas-Jardin, 1.

Décès du 2. — Arthur Poivre, 35 ans, célibataire, rue du Dieu-de-Marcq, 12. — Jules Delhoute, 3 mois, cité Baxter, 58. — Victor Corbu, 29 ans, époux de Marie Sarelle, rue du Curé-St-Sauveur, 92. — Alice Cassé, 8 mois, place Philippe-Lebon, 2. — Arthur Tytgat, 22 ans, célibataire, place Philippe-de-Comines, 27. — Sophie Gossiens, 10 jours, quai de la Basse-Deûle, 103. — Henri Longy, 81 ans, veuf de Henriette Deleuse, rue des Ovyes, 10.

Du 3. — Jeanne Carreyn, 11 mois, cité Barbieux, 6. — Armandine Chevalier, 54 ans, veuve Vaillant, rue St-Sébastien, 11. — Alexandre Sion, 41 ans, époux de Esther Cuvelier, rue Barthélemy-Delespaul, 54. — Marie Lemoisne, 67 ans, épouse Dubus, cité Malagie, 2. — Charles Bodelle, 43 ans, époux de Caroline Demory, rue Esquermoise, 24 bis. — Pierre Dubois, 60 ans, époux de Julie Defremery, rue Emile-Zola, 72.

Etat-civil de La Madeleine

du 3 mai

Publications de mariages. — Entre : Auguste Bonnaventure, tapissier, et Berthe Miquet, sans profession, à La Madeleine. — Oscar Lesaffre, fleur de coton, et Madeleine Deschodt, dévideuse, à La Madeleine. — Jules Caron, magasinier, à Lille, et Emélie Deconinck, cartonnière, à La Madeleine. — Emile Cambier, voyageur de commerce, et Marguerite Caussert, sans profession, à La Madeleine. — Désiré Delporte, employé, à La Madeleine, et Jeanne Dumont, repasseuse, à Lille.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Dimanche soir, les habitants organisèrent une magnifique manifestation en l'honneur des Chères Frères.

Vers cinq heures, les hommes se réunirent au « café de l'Harmonie » et au nombre d'environ 800, se rendirent à l'école libre.

Dès que les Frères apparaissent, de toutes parts retentissent les cris de : Vivent les Frères ! Vive la liberté !

La liberté !... Hélas elle n'existe plus sur notre terre de France, et bientôt on chassera ces bons Frères, dont le seul crime est de s'être dévoués à l'éducation de la jeunesse.

M. Vasut prend la parole et, au milieu d'un silence solennel, il remercie en termes émus les chers Frères de tout le bien qu'ils ont fait à Quesnoy. Depuis 57 ans que vous êtes au milieu de nous, dit-il, vous n'avez fait que le bien ; vous vous êtes dévoués à l'éducation chrétienne des enfants avec un zèle inaltérable ; vous leur avez donné une instruction dont la solidité est attestée par les succès que vous avez remportés chaque année dans les examens.

Ce discours fut interrompu à chaque instant par des applaudissements enthousiastes et par les cris répétés de : Vivent les Frères !

Puis le cher Frère Directeur adresse ses plus sincères remerciements à la population, qui a toujours témoigné aux Frères tant de sympathie et qui, en ce jour leur donne une si grande preuve de leur attachement.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Le Conseil municipal est convoqué pour mardi prochain, 5 mai, à 6 heures.

Ordre du jour. — Ecoles : Communication d'une lettre préfectorale. — Soutiens de famille : Avis.

Etat-civil de Quesnoy-sur-Deûle

du 2 mai

Naissances. — Suzanne Hanquart, Cour-Joyeux. — Georgette Leroy, rue de Lille.

Promesses de mariages. — Edmond Wartelle, 21 ans, journalier, à Lille, rue St-André, 41, et Maria Philippe, 21 ans, ménagère, à Quesnoy-sur-Deûle.

LE CHRIST-CALVAIRE
de Ronchin

A la dernière assemblée générale de la *Société d'études de la province de Cambrai*, au mois de novembre, tenue sous la présidence de Mgr Sonnois, M. Emile Théodore attira l'attention sur le Christ-Calvaire de Ronchin, du XVe siècle, qui se trouvait dans le cimetière, adossé au mur de l'église, exposé à toutes les intempéries, et en demanda le transfert à l'intérieur de l'église.

Ce Christ est un remarquable morceau de sculpture.

La croix porte, le long des montants et traversés, des crochets formés de feuillages enroulés et ramassés. Les bouts se terminent par des quatrefeuilles, dans chacun desquels sont sculptés les symboles des quatre évangélistes : au sommet, l'aigle de Saint Jean ; en bas, l'homme de Saint Matthieu ; à droite et à gauche, le lion allé de Saint Marc et le bœuf allé de Saint Luc. Ces attributs sont accompagnés de banderoles sur lesquelles devaient être inscrits les noms des évangélistes.

La figure du Christ est très étudiée, d'une expression à la fois calme et douloureuse, les yeux clos, le nez pincé, la bouche légèrement ouverte. La barbe et les cheveux se divisent en longues mèches bouclées, qui retombent assez lourd et cachent une partie du cou. La musculature générale est vigoureusement traitée.

Les pieds, placés l'un sur l'autre, ne reposent pas sur le support habituel qui remplace le calice posé sous les pieds du Christ aux époques primitives. Ils sont fixés directement à la croix à l'aide d'un seul clou.

La motion de M. Théodore ayant été adoptée on nomma une commission chargée d'arriver à la réalisation du projet.

Voici, d'après le *Bulletin de la Société d'Etudes*, le compte-rendu des heureux résultats obtenus, dont il a été donné connaissance dans la séance du 9 février 1903 :

« Après s'être assurés que ce Calvaire ne se trouvait pas au nombre des objets d'art des églises et hospices du département du Nord classés par la commission historique, les membres délégués par la commission, se sont immédiatement s'adresser à M. Armand Labbé, maire de la commune, et à M. l'abbé Duvillie, vice-doyen, curé de la paroisse, dont ils reçurent le plus aimable accueil. Le conseil de Fabrique, d'une part, et, d'autre part, le Conseil municipal, dans sa séance du 22 décembre 1902, approuvèrent la proposition qui leur était faite, et autorisèrent le transfert du Christ-Calvaire.

« Ce transfert a été effectué le 28 janvier 1903. On enleva d'abord l'auvent en zinc qui ne protégeait qu'imparfaitement le Christ, puis celui-ci étant maintenu par des cordes fixées à une poutre sur la corniche de l'église, on retira toutes les attaches qui le retenaient à la muraille et on le descendit sur une civière. On constata que la croix mesure 3 m. 10 de hauteur et 2 m. 04 de largeur ; le bois de chêne est encore parfaitement sain. Le Christ lui-même est intact, sauf la main et l'extrémité de l'avant-bras droit qui ont été refaits, ainsi qu'un des pieds brisé à la naissance des doigts et rajusté à l'aide d'une frette de métal. Ces deux restaurations paraissent déjà anciennes. Quelques éclats de la couleur moderne dont est revêtu le Christ laissent à nu des traces d'une ancienne polychromie.

« Plusieurs crochets ornant les montants de la croix sont brisés depuis longtemps, des fragments de l'un d'eux recueillis dans l'herbe du cimetière, au bas de la muraille où était fixé le calvaire, permettront de reconstituer cet ornement. La partie du quatre-lobes dans lequel est figuré le lion allé de saint Marc est quelque peu endommagée.

« Enfin le montant du haut de la croix ayant dû être coupé jadis, a été rejointoyé à l'aide d'une planche formant doublure.

« La face interne de la croix porte, à chaque extrémité des épicycloïdes correspondant aux quatre-lobes entourant les animaux symboliques ; un cinquième épicycloïde fixé à l'aide de gros clous, orne l'intersection des bras de la croix. Cela porterait à croire qu'elle pouvait être vue des deux côtés ; cependant, du côté interne les montants sont absolument unis et ne portent point de moulures comme on en remarque sur la face externe.

« Le Christ, préalablement lavé et nettoyé, fut transporté à l'église et placé dans la grande nef en face de la chaire à prêcher, au-dessus des retombées d'arcatures, où il fut solidement fixé. Il a été reconnu impossible de donner suite à une première combinaison, meilleure peut être au point de vue décoratif, et comme aspect général, en même temps que bien conforme aux usages que suivaient les anciens architectes, et qui eût consisté à suspendre le Christ au milieu d'une trabe placée en travers de l'entrée du chœur, à l'instar des croix triomphales.

Une plaque commémorative sera placée sous le Calvaire, en souvenir de ce transfert.

M. l'abbé Leuridan, président de la Société d'Etudes, a remercié, au nom de la Société, MM. l'abbé Masure, Vilain et Théodore, et les a félicités du succès rapide et complet de leurs démarches. Il a uni, dans l'expression des mêmes remerciements et félicitations, M. le maire et M. le curé de Ronchin ; c'est à leur zèle éclairé et empressé que l'on sera redevable de la conservation de l'un de ces objets d'art, qui deviennent de plus en plus rares dans notre région.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre [illegible] page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

Les annonces et réclames ne reçoivent, Grande-Rue

Les Fêtes de Roubaix

LA REINE DES REINES

On nous communique la note suivante :

Désireux de composer de la façon la plus digne la figuration féminine de certains chars, indispensable au succès de la Cavalcade, le Comité a décidé de recourir pour faire ce choix au système usité dans toutes les villes où ont lieu les fêtes de la Muse ou de la Reine des Reines ; c'est-à-dire à l'élection par les ouvrières elles-mêmes de celles qui, dans leur atelier, par leurs charmes et la distinction de leur allure, sont mieux qualifiées pour remplir ce rôle et personnifier la classe si intéressante des jeunes travailleuses de Roubaix.

Un premier vote doit donc avoir lieu, dans chaque atelier de jeunes filles de notre ville à quelque catégorie qu'elles appartiennent. Par ce vote, doit être désignée une déléguée par dix ouvrières.

Il sera permis aux ateliers de moins de dix ouvrières de se grouper ensemble pour désigner aussi une déléguée par dix ouvrières.

Dès que le vote aura eu lieu (et il faut y procéder le plus tôt possible) le nom des déléguées élues accompagné de la liste des ouvrières ayant pris part au vote et surtout de leur nombre devront être adressés à la Mairie à M. le Président du Comité de la cavalcade, qui transmettra ces noms à une Commission spéciale composée de MM. Champier, Koszul et Henri Catteau. Ces messieurs convoqueront à la salle des fêtes de la Mairie, les jeunes filles déléguées ; afin de leur faire élire.

1° La reine des reines ; 2° les demoiselles d'honneur ; 3° les suivantes de la reine.

Il sera offert par le Comité de la cavalcade à la reine des reines ainsi qu'aux demoiselles d'honneur et aux suivantes de la reine un joli bijou en souvenir de cette fête.

Le Comité leur demande en retour de vouloir bien figurer sur certains chars de la cavalcade qui exigent leur présence.

Par ce moyen, tout en fêtant dans la personne de celles qui les représentent le mieux, les jeunes ouvrières de Roubaix, le Comité entend donner toute garantie aux parents de ces jeunes filles et conserver à la cavalcade le caractère de parfaite correction et d'absolue dignité indispensable à une fête qui doit être digne de la pensée charitable qui l'a provoquée.

Pour toutes explications complémentaires il faut s'adresser au Secrétariat de la Mairie, guichet des renseignements.

Une feuille contenant les instructions et une formule de procès-verbal à remplir pour transmettre le résultat du vote y seront remises à toutes les personnes qui en feront la demande.

Les fêtes devant avoir lieu dans moins d'un mois et la confection des costumes fournis par le Comité nécessitant plusieurs semaines, il est indispensable que le nom de toutes les déléguées soit envoyé à la Mairie à l'adresse du Président du Comité de la cavalcade avant jeudi 7 mai courant. Passé cette date la liste des jeunes filles, appelées à élire la Reine des Reines et sa suite sera close.

Le Président du Comité,
Gustave WATTINNE.

Voilà, d'autre part, les instructions relatives à l'élection des déléguées chargées de nommer la Reine des Reines et sa suite.

1° Les ateliers de jeunes filles à quelque catégorie qu'elles appartiennent doivent nommer des déléguées. Ces déléguées seront appelées plus tard à élire la Reine des Reines, les demoiselles d'honneur et les suivantes de la Reine.

2° Dans les ateliers de plus de 10 ouvrières, les jeunes filles doivent désigner autant de fois une déléguée qu'il y a de fois 10 ouvrières ; par exemple : un atelier de 39 ouvrières doit désigner 3 déléguées et un de 40 en désignera 4.

3° Les ateliers de moins de 10 ouvrières peuvent se grouper ensemble pour atteindre ce nombre ou le dépasser et nommer eux aussi autant de fois une déléguée qu'il y aura de fois 10 ouvrières.

4° Le résultat de ce vote devra être transmis avant le jeudi 7 mai, à la mairie, à l'adresse du Président du Comité de la Cavalcade.

5° Une formule imprimée jointe à ces instructions devra servir à transmettre ce résultat.

6° En même temps que le nom des déléguées élues, il faudra donner le nombre des ouvrières ayant voté dans les ateliers de plus de 10 jeunes filles et leurs noms dans les ateliers de moins de 10 jeunes filles qui se seront groupés pour atteindre ce chiffre.

7° Toutes les déléguées élues seront convoquées à la salle des fêtes de la Mairie pour élire la Reine des Reines, ses demoiselles d'honneur et ses suivantes qui figureront sur le char de la Calvacade. Elles n'auront aucun frais à faire pour leur costume et recevront un joli bijou en souvenir de cette fête.

Le « Premier Mai » des « Guesdistes »

Les collectivistes de la *Paix*, les Guesdistes ont fêté le Premier Mai, hier, dimanche.

Un cortège est parti vers 11 h. 1/2 du matin du boulevard de Belfort, composé de porteurs de quatre couronnes, des trois sociétés chorales et musicales socialistes et d'un petit groupe de cent manifestants ayant à leur tête les citoyens Bailleul, Van Waerbecke et Wattremez, Carpentier et Dujardin, conseillers municipaux.

Les manifestants se sont dirigés vers le cimetière, en passant par la rue de Lannoy et la Grande-Rue, au milieu de la plus complète indifférence.

Au cimetière, M. Wattremez a prononcé sur la tombe des victimes du travail, le discours traditionnel sur « le capitalisme exploiteur qui est cause des accidents de travail. »

Aucun incident ne s'est produit.

Réunions de commissions. — Les commissions ci-dessous désignées se réuniront le mardi 5 mai courant, pour examiner les questions énumérées ci-après :

La 4e commission à 4 h. 1/2 du soir.

Service d'assainissement : Curage des égouts pendant l'année 1903 ; projet de mise en adjudication ; cahier des charges ; approbation. — Ferrure des chevaux en 1903 et en 1904 ; projet de mise en adjudication ; cahier des charges ; approbation. — Entretien des barrais pendant trois ans ; marché de gré à gré ; approbation. — Nourriture des chevaux ; fourniture des denrées alimentaires ; marchés de gré à gré ; approbation.

Les 5e et 3e Commissions à 5 h. du soir :

Bâtiments communaux. — Hôtel-de-Ville et Chambre de Commerce : Projet de construction ; plan d'ensemble ; construction de la Chambre de Commerce ; approbation du projet. — Chauffage : Fourniture de combustible ; adjudication ; cahier des charges ; approbation. — Ecole de filles de la rue du Coq-Français : compte de mitoyenneté. — Maisons situées rue de la Gare, 1 et 1 bis, et rue du Chemin-de-Fer, 8 et 10 : assurance contre l'incendie ; homologation de la police. — Hôtel-de-Ville, éclairage électrique : renouvellement et entretien des accumulateurs.

Voirie municipale. — Rue Boudaloue : Incorporation de terrain ; réclamation. — Boulev. d'Halluin : Passage à niveau ; projet de suppression ; lettre préfectorale. — Pont tournant de la Vigne : Projet de construction d'une passerelle ; vœu du Conseil général et du Conseil d'arrondissement ; observations. — Rue du Lieutenant-Castelain : Proposition de cession à la Ville. — Avenue Le-Nôtre : Demande de prise de jour et d'accès. — Ouverture et classement d'une rue nouvelle entre l'avenue Julin-Lagache et la rue Victor-Hugo : Proposition des propriétaires riverains. — Transport de force motrice du boulevard de Mulhouse à l'Avenue des Villas ; demande de MM. Motte-Bossut et Mengers.

Voirie vicinale. — Amélioration de chemins : Communication d'une lettre préfectorale ; propositions.

L'Administration des Hospices nous communique la note suivante :

Nous apprenons avec plaisir que M. Roche, directeur de l'Hippodrome, vient d'informer l'Administration des Hospices qu'il mettrait à sa disposition, en faveur des vieillards de ses établissements, 150 places pour la représentation de l'après-midi de lundi 4 mai courant et le même nombre de places en faveur des orphelins et orphelines pour la matinée du jeudi suivant.

La réglementation de la vente des laines. — C'est le 10 mai prochain que viendra devant la Cour de Douai, l'appel interjeté par MM. Dechenaux et Defrennes, courtiers-jurés, contre le jugement du Tribunal de Commerce, en date du mois de février dernier, à propos de la réglementation des ventes publiques de laines.

Contribuables à vue pochée ! — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les contribuables que les rôles relatifs aux poids et mesures 1re, 2e et 3e parties) sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Une arrestation pour tentative de vol. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h. 1/2 du matin, André Dubruille, 34 ans, rue de l'Ermitage, cour Billot, et Charles Dupire, 38 ans, rue de Naples, cour Chantry, ont remis entre les mains des agents Masse et Glorieux, de garde au poste de la place Ste-Elisabeth, un liseur de dessins rue du Chemin-de-Fer, 44, qui avait tenté d'enlever le portemonnaie d'un jardinier, Charles Michel, rue du Moulin, cour Pennel, 7. Dellanque a été écroué.

Enterrements du 4 mai. — M. Fernand Feult, 9 h., Saint-Martin. — M. Henri Desmettre, 9 h., Sainte-Elisabeth.

Obsèques. — Mme Jules Gallois, née Marie Pistel, 9 h. 3/4, Sainte-Elisabeth. — M. Moïse Vandenderpe, 9 h. 1/2, Sacré-Cœur. — Mlle Zélie Fresnoy, 9 h. Saint-Jean-Baptiste. — M. Georges Harinkouck, 10 h., Saint-Martin. — M. Georges Monnier, 9 h. 1/2, St-Joseph. — Mlle Elvina Leroux, 10 h., Saint-Martin.

Etat-civil de Roubaix

du 3 mai

Naissances. — Dominicus Jeanne rue Rodier, sous Dillies, 40. — Lesaffre Ferand, rue Lapoix, 20. — Dejamne Gaston, rue Blanchemaille.

Décès. — Helin Georges, 2 ans, 36 rue Lacroix. — Dhelin Jean, 9 mois, rue Stroch, 89. — Croix Marie, 40 ans, rue de Tunis. — Lefebvre Charles, 69 ans, rue Lebruyère, 38, boucher. — Vermeersch Charles, 45 ans, rue Villars, 22, boucher. — Rivière Adrienne, 9 mois, Grande-Rue, 187. — Bauters Julien, 9 mois, Pe de la Guinguette. — Derbaudringhien Albert, 9 mois, 27, rue d'Italie. — Duez André, 1 mois, rue Saint-Amand, 66. — Dhelin Jeanneton 3 mois, 39, rue Saint-Roch. — Vanhouttegem, 69 ans, rue Blanchemaille. — de Catry Henri, 36 ans, rue Blanchemaille. — Collé Nicolas, 67 ans, rue Blanchemaille. — Godard Louis, 2 mois, rue Blanchemaille.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 24, Rue de Roubaix

Une manifestation socialiste. — La manifestation socialiste, annoncée pour hier dimanche, n'a réuni qu'à peine 200 participants. Elle a parcouru les rues de la ville, au milieu de l'indifférence générale.

A l'Hôtel de Ville, où le groupe est arrivé à 11 h. 1/4, une délégation d'une dizaine de membres, présidée par le citoyen Delesalle, a demandé à être reçue par M. le Maire.

Après dix minutes d'attente dans la cour d'honneur un huissier est venu dire au citoyen Delesalle que M. le Maire était absent et que M. Lecomte, adjoint, ne voulait pas prendre sur lui de recevoir la délégation de la Fédération des Syndicats.

Le citoyen Delesalle a alors répondu à l'huissier : « Vous direz à votre maire qu'il est bien aimable », puis il s'est retiré et à sa suite sont sortis les autres délégués.

Cours d'instruction militaire. — On nous informe que, comme chaque année, la Société municipale de gymnastique, l'*Union Tourquennoise*, va ouvrir, dans le courant de mai, un cours spécial d'instruction militaire (école du soldat) pour les jeunes conscrits des classes 1902 et 1903. Ce cours se fera tous les dimanches matin de 7 à 10 h.

L'instruction s'inspirera du nouveau manuel militaire et préparera les jeunes gens qui voudront profiter de la nouvelle loi des gymnastes-caporaux.

Une cotisation unique de 2 fr., réservée à l'achat de cartouches et de prix du tir, devra être versée en souscrivant. On peut se faire inscrire tous les dimanches de 9 à 10 h. du matin, au local de l'*Union Tourquennoise*, rue Verte, 71.

Les étrangers. — Pendant la semaine écoulée, 16 étrangers (6 hommes, 5 femmes et 5 enfants) sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre, 15 autres étrangers ont quitté notre ville.

Etat-civil de Tourcoing

du 2 mai

Publications de mariages. — Baisez Gaston, teinturier, rue du Brun-Pain, et Bodin Hortense, parfumeuse, rue du Brun-Pain. — Bultiez Alfred, couvreur, rue de l'Amiral-Courbet, 83, et Despretz Léonie, doubleuse, rue de l'Amiral-Courbet. — Caron Henri, sans profession, rue Saint-Jacques, 18, et Robitaille Léonie, sans profession, rue Rambervillers. — Clarisse Auguste, cultivateur, rue du Roitelet, 4, et Capenol Flore, sans profession, à Mouscron. — Cavelier Alphonse, foulonnier, rue de Belfort, 45, et Boscart Aimée, doubleuse, r. du Rhin, 56. — Delplanque Georges, employé, rue du Peut-Village, 31, et Turpin Honorine, employée, rue du Tilleul, 77. — Delesalle Auguste, employé, à Paris, et Decuypère Claire, couturière, rue Arago, 19. — Deplechin Jean, débourreur, rue du Moulin-Fagot, et Verriest Elise, saig., même rue. — Dobbels Ferdinand, journ., rue des Cinq-Voies, 235, et Destombes Maria, contremaîne, même rue. — Dufour Jules, garçon brasseur, à Roncq, et De Meere Marie, servante, place Le-Verrier, 4. — Duvillier Jules, débourreur, rue Achille-Testelin, et Dousselaere Stéphanie, soigneuse, à Mouscron. — Haquette Achille, commissionnaire, rue Debuchy, 9, et Larrey, Hélène, bobineuse, même rue, 7.

Heack Albert, employé à Tourcoing, et Momont Zélia, s. p., à Wasquehal. — Mas Emile, marchand, r. Fin de la Guerre, et Cousin Marie, s. p., rue de Paris, 219. — Matton Alphonse, décorateur, rue de Roubaix, 212, et Dupuyère Elise, peigneuse, rue de Roubaix. — Samaille Arthur, employé, rue de Cassel, 15, et Duquesnoy, Julienne, dévideuse, rue de Gand, 206. — T'Jobbele Léonard, tisserand, rue de Carvin, 16, et Courtecuisse Joséphine, soigneuse, rue Auber. — Vandorpe Henri, domestique, r. Pont de Neuville, 136, et Luysch Marie, doubleuse, rue du Touquet, 12. — Duprez Jules, employé, rue Quiétem, et Desmarcheller Madeleine, employée, rue des Carliers, 102.

du 3 mai

Naissances. — Latoi Angèle, rue Parmentier, 24. — Deconinck Albert, rue de Nancy, 11. — Leman Marie, place des Phalempins. — Baisez Raymond, rue de la Blanche-Porte, 40. — Delamaire Marie, rue des Maraîchers.

Décès. — Clément François, 87 ans, rue de l'Eglise, 40.

ARMENTIÈRES

Le Comité d'organisation des fêtes de gymnastique adresse aux habitants la lettre suivante :

Patrie — Courage — Moralité

L'Union des Sociétés de Gymnastique, d'Armes et de Tir de l'arrondissement de Lille organise à Armentières sa IXe Fête-Concours les 31 mai et 1er juin 1903.

Ce Concours qui réunira dans notre ville l'élite de la jeunesse française n'ayant pour idéal que la grandeur de la Patrie, promet d'être des plus brillants.

Connaissant l'intérêt tout particulier que vous portez à la cause de l'éducation physique, nous prenons la liberté de solliciter de votre générosité un don en nature ou en espèces destiné à récompenser les vainqueurs de cette lutte pacifique.

Votre nom sera ainsi rappelé à la reconnaissance publique de vos concitoyens. Des délégués du Comité d'organisation se présenteront pour recueillir votre offrande, nous ne doutons pas que vous leur réserviez bon accueil.

Dans cet espoir, veuillez agréer, etc.

Pr le Comité d'Organisation,
Le Président,
E. FANIX.

Etat-civil d'Armentières

Promesses de mariages. — Pierrache Louis, peintre-décorateur, place de l'Eglise, 4, et Drabry Elise, couturière, rue de l'Industrie, 9. — Déconte Auguste, douanier, à Armentières, et Lacroix Hélène, sans profession, à Beauveille (Manche). — Paquet François, préposé des douanes, à Armentières, et Baleux Marie, repasseuse, à Frangu (Pas-de-Calais).

BAILLEUL
CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Un Congrès eucharistique pour le décanat de Saint-Amand se tiendra à Bailleul les 9 et 10 mai, avec la haute approbation de Mgr l'Archevêque et sous la présidence de M. le chanoine Staelen, archiprêtre honoraire.

Ce Congrès sera surtout pratique. Il a pour but de réunir les personnes qui ont le plus à cœur de répandre et de favoriser autour d'elles la dévotion au T. S. Sacrement de l'autel.

Programme et horaire du Congrès

L'ouverture du Congrès sera annoncée par la sonnerie des cloches. *Le samedi 9 mai*, à 8 h. du soir, Salut en l'église Saint-Amand, Veni *Creator*, Allocution, Heure Sainte.

Dimanche 10 mai

A 7 h., messe de Communions avec chants, allocution. — A 10 h., grand'messe solennelle, les chants seront exécutés par la maîtrise paroissiale, allocution. — A 11 h., dans la grande salle Jeanne d'Arc, réunion des dames de l'Association de l'Adoration perpétuelle et des concierges de la Confrérie du T. S. Sacrement. — A 3 h., dans la salle Jeanne d'Arc, réunion des membres des Confréries du T. S. Sacrement de toutes les paroisses du décanat. — A 4 h. 1/2, vêpres solennelles, sermon, Salut-procession du T. S. Sacrement. Les chants seront exécutés par le Collège et la maîtrise. Te Deum.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, VICTOR VAISSIER
Nouveau parfum : 0,75 le pain.

L'étranger était Karl, elle le pressentait. Plus elle approchait et plus une voix infaillible, celle de Notre-Dame sans doute, le lui disait, le lui criait. Il était là. Elle s'imaginait leur rencontre. Tout de suite, ils se reconnaîtraient ; et, d'un même élan, ils s'élanceraient l'un vers l'autre. Elle entendait le cri de bonheur, qui jaillirait de tout l'être de Karl :

— Ah ! c'est toi ! c'est toi !... Tu m'aimes donc toujours ! Tu ne m'as donc pas oubliée ? Oh ! ma Christiane, tous les chagrins sont envolés. Ma bien-aimée, je ne sais plus si j'ai souffert puisque te voilà.

Il pleurerait de joie.

Elle marchait toujours. Des émotions violentes de prochain bonheur remplissaient son âme, remplaçant les impressions d'angoisse. Elle semblait sourde et indifférente à tout ce qui n'était pas son espoir. Et, son espoir, elle voulait le lire, en lettres de feu, dans les splendeurs de l'aurore boréale, qui soudainement, venait d'éclater. C'était une éruption de jets magnifiques, un véritable Vésuve lançant sa lave sur l'infini des neiges. Et toutes ces fusées roses, et tous ces jets incandescents traçaient, aux yeux de Christiane, toujours les mêmes lettres en or, en améthystes, en émeraudes : « Karl ! Karl ! Il est là ! »

Cette aurore, éclairant l'éternel hiver, lui semblait une infaillible promesse.

Et, soudainement, Algor et Nouto donnèrent signal d'un arrêt, leurs deux voix unies venaient de crier :

— Sass ! Haisa !

Leurs yeux perçants d'indigènes avaient aperçu l'humble fumée bleuâtre des maisons de neige.